

Comment nous contacter ?

Par Mail : equipemobile.pifo@rpc.aphp.fr

Par Téléphone : 06.29.27.29.82
(Coût selon opérateur)

Nos Partenaires



EMoPIFO

**EQUIPE MOBILE post AVC
de Réadaptation – Réinsertion
Paris Ile-de-France Ouest**

Pôle Handicap-Rééducation

Service de Médecine Physique et de Réadaptation
Hôpital RAYMOND POINCARÉ
104 Boulevard Raymond Poincaré – 92380 GARCHES

✉ equipemobile.pifo@rpc.aphp.fr

06.29.27.29.82

Qui sommes-nous ?

Un Médecin de Médecine Physique et de Réadaptation
Une Assistante sociale
Une Ergothérapeute

Nous pouvons intervenir **dans le lieu de vie,**
en **interface avec les services hospitaliers, le Médecin Traitant et les acteurs de ville.**

Nos Principes

Travailler en lien étroit avec la personne, ses aidants familiaux et tous les acteurs de proximité sans s'y substituer pour améliorer la qualité de vie.

Nos Missions

Permettre le maintien dans le lieu de vie habituel de façon confortable et sécurisée, que **le handicap soit récent ou ancien.**

Accompagner le retour dans le **lieu de vie** après une hospitalisation.

Soutenir la **participation aux activités** qui sont importantes aux yeux de la personne et de ses aidants.

Quand faire appel à nous ?

- **Lorsque le retour ou le maintien dans le lieu de vie après un AVC semble difficile**

*Altération des capacités physiques et intellectuelles,
Adaptation insuffisante du logement...*

- **Lorsque le patient et ses aidants ne peuvent plus participer aux activités qui ont de l'importance à leurs yeux**

Activités simples et complexes de vie quotidienne : assurer les soins personnels, se déplacer dans et hors du lieu de vie, travailler, avoir des activités de loisirs, entretenir des relations avec les proches...

Notre mode d'intervention

Nous évaluons les besoins du patient et de ses aidants, afin de soutenir la réalisation de son projet de vie.

**Evaluations médicale et sociale.
Evaluation du logement et du matériel.
Evaluation des répercussions des troubles sur les activités.**

Nous pouvons proposer à la personne et ses aidants :

- ✓ Des conseils pour identifier et choisir les solutions de compensation, d'adaptation, les aides techniques et humaines les plus appropriées...
- ✓ Une orientation vers les acteurs de proximité les plus pertinents.
- ✓ Un accompagnement dans les démarches administratives.
- ✓ Une évaluation des bénéfices à attendre d'une prise en charge en rééducation (par un intervenant de proximité ou en HDJ).
- ✓ Une aide dans l'élaboration du projet de vie.

**Nous intervenons dans les départements du 92 et du 78,
dans un rayon de 20 kilomètres autour de Versailles**

**Notre intervention est financée
par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France**

**Intervention ne nécessitant pas de notification
de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**

Qui peut nous contacter ?

En accord avec la personne :

Le Médecin Traitant

Les Intervenants libéraux : infirmiers, rééducateurs...

Les Services d'Hospitalisation à domicile ou de maintien au domicile

Les Structures médico-sociales : Foyers de vie, EHPAD...

Les Services Hospitaliers.